

**DELIBERATION N° 112/2011  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT  
FRANÇAIS A L'ETRANGER  
Séance du 11 mai 2011**

**Dons et legs**

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration adopte les dons suivants :

**Lycée Théodore Monod :**

Don de la Fondation Bouamatou d'un montant de 2.680.000 euros au profit du lycée Théodore Monod de Nouakchott, comme contribution au projet d'extension des locaux de cet établissement.

Don de la Fondation des Amis du lycée Théodore Monod d'un montant de 150.000 euros au profit du lycée Théodore Monod de Nouakchott, comme contribution au projet d'aménagement du plateau sportif.

**Lycée Louis Massignon :**

Don de la société TOTAL ABK d'un montant de 50 110 euros au profit du lycée Louis Massignon d'Abu Dhabi, comme contribution au projet d'investissement de matériels pédagogiques.

Nombre de votants : **25**

Pour : **22**

Contre : /

Abstentions : 3

Fait à Paris, le 11 mai 2011

Le président du conseil  
d'administration de l'AEFE



Christian MASSET